

REGLEMENT FINANCIER CONTRIBUTION DES FAMILLES ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

FRAIS MENSUELS: (sur 10 mois)

Catégorie	Quotient	Ecole	Collège	Lycées
	familial			
1	0-292	37€	44€	49€
2	293-422	49€	54€	58€
3	423-605	60€	64€	67€
4	606-873	68€	78€	80€
5	874-1263	72€	80€	85€
6	1264 et plus	75€	85€	89€

CONTRIBUTIONS AUX FRAIS ANNEXES:

1/ Participation aux polycopiés en début d'année scolaire : 15 € Collège-lycée-LP – 10 € Ecole

2/ D'autres frais peuvent être facturés (livres - sorties...) en cours d'année.

3/ Maternelle-Primaire: fournitures de cahiers-classeurs...: 22 €/an

4/ Projet Anglais à l'école : De la Petite Section au CM2 (10 euros par mois).

5/ LP: section Coiffure/Esthétique: l'achat de la valise donnera lieu au versement d'un acompte de 250 euros.

Réductions pour familles

Enfants scolarisés à Jeanne d'Arc:

• A partir de 2 enfants scolarisés à J. d'Arc : 25 % de réduction pour le 2ème enfant et les suivants

FRAIS DE DOSSIER: A verser à l'inscription et à la réinscription

Ecole	Collège – lycée - Lycée Professionnel	En cas de désistement, ces frais annuels ne seront pas
		remboursés (sauf refus du conseil de classe du passage en
85€	125€	classe supérieure ou déménagement).

ÉTUDE SURVEILLÉE ET GARDERIE:

<u>Etude Collège</u>: Gratuite (16 h 25 à 17 h 20) <u>Garderie maternelle – Etude Primaire</u>:

- Accueil à partir de 7 h 30 à 8 h 10 : 3 € (gratuit si les 2 parents travaillent, sur présentation des deux fiches de paie de moins de 3 mois)
- Payante de 16 h 20 à 17 h 20 : 20 € par mois Si Garderie exceptionnelle : 3 €
 Payante de 16 h 20 à 18 h 00 : 30 € par mois Si Garderie exceptionnelle : 4 €

RENSEIGNEMENTS DIVERS:

Facturation trimestrielle (au 05/9 - 15/12 - 31/3) - Prélèvement mensuel dès le mois de septembre.

- Versement à l'inscription : frais annuels
- Prélèvement automatique mensuel possible sur compte bancaire, postal ou d'épargne (effectué le 10 pour le mois de septembre puis les 5,10 ou 15 les mois suivants selon votre choix)

SELF: Prix du repas

Ecole	5.10 €	Attention! Les repas ne sont pas intégrés dans la facture trimestrielle mais doivent être réglés séparément et par avance soit :	
Collège	6.60€	- sur Ecole Directe par CB (code fourni en début d'année)	
Lycée et L.P.	6.90 €		